

L'histoire du cimetière et du monument aux morts de Bouzy **de 1844 à 1935**

(d'après les délibérations du conseil municipal de Bouzy, cotées Edepot17679 à Edepot17686
aux Archives Départementales de Châlons-en-Champagne)



Le village de Bouzy a pris naissance autour de son église et de son cimetière qui se situaient à l'entrée de l'impasse des Tournelles, côté gauche. On ignore l'année de construction de cette petite église romane et de son cimetière.

Une délibération du conseil municipal de Bouzy du 8 août 1844 prévoit la nécessité de modifier le conditionnement des sépultures en 3 classes de concessions, car la population atteignait alors 308 habitants, ce qui demandait une augmentation de superficie pour les 5 années à venir.

En 1851, il est même envisagé l'achat d'un terrain contigu au cimetière, vu la nécessité de l'agrandissement de celui-ci.

Mais la grave épidémie de peste de 1854, qui coûta la vie à 40 personnes, précipita la décision de créer un nouveau cimetière. Un terrain fut acquis et dès août 1854, une quinzaine de personnes ont été enterrées au nouvel emplacement, donnant sur la route de Louvois, bien qu'il ne soit encore entouré que d'une clôture de planches pour le protéger contre les divagations d'animaux. Un mur de clôture sera ensuite édifié. Il était en rocaille et carreaux de terre, l'entrée était fermée par une porte en chêne avec des barreaux.

La dernière inhumation dans l'ancien cimetière eut lieu le 28 juillet 1854.

En 1857, la commune demande l'autorisation de vendre son ancien cimetière en même temps que les matériaux provenant de son ancienne église, alors abandonnée et tombant en ruine.

Elle demande également à être autorisée à faire l'exhumation des 18 corps qui ont été inhumés dans l'ancien cimetière de 1852 à 1854, pour les transporter dans le nouveau cimetière.

Le 1er septembre 1879, un plan du cimetière est dressé, divisant la superficie en 4 parties, l'une au nord-ouest qui servait exclusivement aux inhumations ordinaires et les trois autres au sud et nord-est destinées aux concessions de terrains pour sépultures particulières.

Une nouvelle délibération du conseil municipal du 10 avril 1902, constate que la superficie du nouveau cimetière est déjà insuffisante et décide de son agrandissement par l'acquisition d'un terrain appartenant à Jean-Basptiste Barnaut. En raison du nouvel alignement, certaines sépultures ont été déplacées, avec l'accord des familles aux frais de la commune.

En 1918, le cimetière communal, peu étendu, suffit à peine aux besoins de la population civile. Un cimetière militaire est créé dans un terrain contigu, au nord du cimetière communal. Les corps des militaires ayant été enlevés après la guerre, il n'en reste aucune trace aujourd'hui.



Après la guerre, le 11 février 1920, le conseil municipal vote la création d'un comité de souscription pour l'érection d'un monument commémoratif aux enfants de Bouzy, morts pour la France. Ce monument sera inauguré en 1921.

En 1922, le conseil municipal décide d'accorder gratuitement une concession à perpétuité dans le cimetière de la commune aux habitants de Bouzy « Morts pour la France » au cours de la guerre 14-18. Les emplacements des dites concessions ont été prises dans la portion du cimetière située à droit de la nouvelle porte.

En 1935, considérant les difficultés et la fatigue qu'éprouvent les porteurs à bras sur une distance assez longue lors des enterrements, il est étudié la question du montage sur roues pneumatiques du brancard servant au transport des corps au cimetière.